



# GUIDE Du TRI

*Que dois-je faire de mes déchets ?*



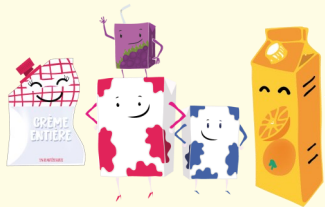
©ITE©

**Tous les emballages  
et les papiers se trient.**



# LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS - CARTONS

*Tous les emballages et les papiers se trient*



**Les briques alimentaires** de lait, de jus de fruits, de crème, de soupe...



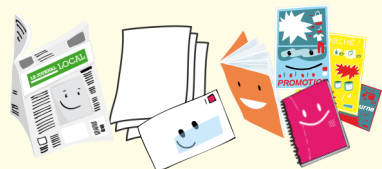
**Les emballages métalliques** : les boîtes de conserve, les barquettes en aluminium, les canettes, les aérosols alimentaires et corporels, les capsules de café...



**Les bouteilles et flacons en plastique** : les bouteilles de boisson, les flacons d'hygiène corporelle et de produits d'entretien ménager...



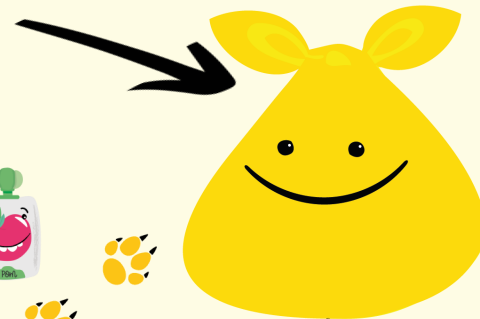
**Les emballages souples en plastique** : les pots de yaourt, de crème, barquettes, sacs, sachets, films, suremballages, tubes de dentifrice...



**Les papiers** : les papiers, journaux, magazines, prospectus, courriers, enveloppes, cahiers, livres...



**Les cartonnettes** : les boîtes en carton de gâteaux, boîtes à œufs, emballages en carton de yaourts, boîtes à pizza...



Je n'oublie pas les bouchons en plastique des bouteilles et les bouchons métalliques des pots en verre !



# LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS - POUR UN TRI RÉUSSI

Oui !

PENSEZ AUX PETITS NOUVEAUX  
À METTRE DANS LE SAC JAUNE



Pots et barquettes

Sacs, sachets  
et tubes

Emballages  
métalliques, capsules

Vaisselle jetable

## CONSEILS ET INFOS PRATIQUES

- Je ferme correctement mon sac avec le lien pour éviter que le contenu ne se déverse sur la voie publique.
- Je dépose mon sac la veille du ramassage bien visible.
- Je ne mélange pas les sacs jaunes avec les sacs roses.
- Je récupère ma dotation de sacs auprès de la mairie de mon domicile.
- Je dépose les emballages en vrac dans le sac.
- Je vide les emballages, inutile de les laver.
- Je n'empoîte pas les emballages les uns dans les autres.
- Les sacs présentant des erreurs de tri seront refusés.



UN DOUTE, UN CONSEIL ?  
CONTACTEZ LE SYCTOM **AU 03 86 37 26 99**

Non !

## LES PRINCIPALES ERREURS DE TRI !

NON



Mouchoirs  
Lingettes



Essuie-tout



Couches



Masques  
Gants



Verre



Biodéchets



Sacs  
aspirateur



Produits  
toxiques



Papier  
cadeau



Textiles

# LE VERRE

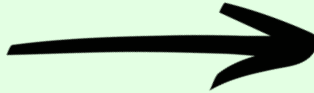
**Les bouteilles en verre**  
d'alcool, de jus de fruits,  
de boissons gazeuses,  
d'huile, de vinaigre...



**Les pots et les bocaux en verre**  
de yaourt, de confiture,  
de sauce, de condiments...



*Sans bouchon,  
ni couvercle*



**CONTACTEZ VOTRE MAIRIE OU LE SYCTOM  
POUR CONNAÎTRE L'EMPLACEMENT  
LE PLUS PROCHE D'UN CONTENEUR À VERRE**

## QUE DEVIENT LE VERRE QUE JE TRIE ?

Collecté régulièrement, le verre est ensuite acheminé à l'usine Saint-Gobain à Chalon-sur-Saône pour être retransformé car **le verre est recyclable à l'infini !**

**Non !**

**Le dépôt de déchets et objets au pied d'un Point d'Apport Volontaire est considéré comme un dépôt sauvage et peut faire l'objet de poursuites pénales pouvant aller jusqu'à 1 500 € (Article R634-2 du Code pénal).**

# LE VERRE - POUR UN TRI RÉUSSI

**Non !**

## LES PRINCIPALES ERREURS DE TRI !



*Les erreurs de tri à ne pas faire : la vaisselle en faïence, en porcelaine, en céramique (verre, plat, assiette, ...), les pots en terre cuite, le vitrage, les bouchons (plastique, métal ou liège), les capsules, les ampoules à filament et à basse consommation...*



## CONSEILS ET INFOS PRATIQUES

- Je vide les emballages, inutile de les laver.
- Je retire les bouchons sur les bouteilles avant de les déposer dans les conteneurs.
- Je dépose les bouchons métalliques des pots en verre dans le sac jaune.
- Je ne dépose pas de déchets à côté des conteneurs à verre.
- Je m'assure que les contenants soient vides.



SI LES CONTENEURS À VERRE SONT PLEINS,  
MERCİ DE PRÉVENIR LE SYCTOM  
**AU 03 86 37 26 99**

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Pourquoi ne doit-on pas jeter de vaisselle dans le conteneur à verre ?

Le verre culinaire, la vaisselle « en verre », la faïence ont une composition chimique différente des verres d'emballages.

Dans les fours des verriers, ces erreurs demandent une température de chauffe beaucoup plus importante que le verre d'emballages.

# LES BIODÉCHETS



Les épluchures  
de fruits et légumes



Les coquilles en tout genre :  
huîtres, moules, coquillages,  
crustacés, œufs, noix...



Le marc de café, de thé  
serviettes en papier,  
essuie-tout...



Les restes de repas :  
pain, croûtes de fromage,  
os, arêtes de poissons,  
noyaux, pépins....



Les cartons souillés  
par la nourriture...



Seuls les sacs compostables possédant le label « OK compost » sont autorisés dans les contenants biodéchets. Vous pouvez également emballer vos biodéchets dans du papier journal.

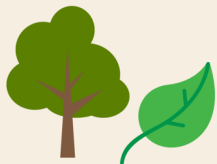


**Les déchets verts ne sont pas acceptés dans les contenants biodéchets. Ils sont à composter au fond de votre jardin ou à déposer à la déchetterie.**

# LES BIODÉCHETS - POUR UN TRI RÉUSSI

**Non !**

## LES PRINCIPALES ERREURS DE TRI !



**Les déchets verts**  
(tontes, feuilles, branches)



**Les litières animales**



**Les sacs non compostables**



**Les couches**



**Les sacs aspirateur**



**Les mégots de cigarettes**



**Les capsules de café**

### LE SAVIEZ-



Les biodéchets sont transformés en compost. Celui-ci est distribué gratuitement en déchetterie chaque mois d'avril.  
**Servez-vous !**



## CONSEILS ET INFOS PRATIQUES

- Je dépose mon conteneur la veille du ramassage de manière bien visible.
- Je récupère mon bioseau et conteneur auprès de la mairie de mon domicile.
- Je peux utiliser du journal pour protéger le fond du bioseau.
- Seuls les sacs labélisés « OK compost » sont acceptés.
- Je ne dépose pas de déchets verts dans mon conteneur biodéchets (tontes, tailles, feuilles mortes...).
- Je dépose mes produits périmés ou partiellement consommés dans mon bioseau sans l'emballage.
- Les biodéchets sont collectés chaque semaine de juin à septembre sur tout le territoire.



**LES DÉCHETS VERTS : JE LES EMMÈNE À LA DÉCHETTERIE OU JE LES COMPOSTE AU FOND DU JARDIN.**

# LES ORDURES MÉNAGÈRES RESIDUELLES

*Je dépose dans le sac rose tout ce qui ne se recycle pas.*



Les mouchoirs



Les lingettes



Les cotons-tiges



Les cotons usagés



Les couches



Les masques  
et gants



Les éponges



Les brosses  
à dents



Les rasoirs



Les litières  
animales



Les mégots



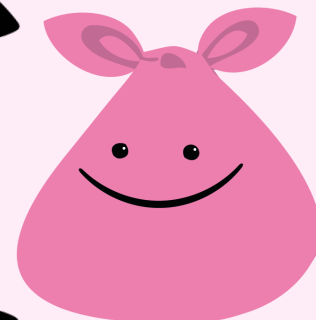
Les sacs  
d'aspirateurs



Le papier  
cadeau



La vaisselle  
cassée



Liste non exhaustive. Un doute ? Contactez le SYCTOM au 03 86 37 26 99.



# LES ORDURES MÉNAGÈRES - POUR UN TRI RÉUSSI

**Non !**

## LES INTERDITS DANS LE SAC ROSE



**LES EMBALLAGES ET PAPIERS**  
(Voir pages 2/3)



**LE VERRE**  
(Voir pages 4/5)



**LES BIODÉCHETS**  
(Voir pages 6/7)



**DÉCHETTERIE**  
(Voir pages 10/11)

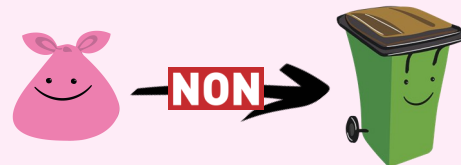


## CONSEILS ET INFOS PRATIQUES

- J'utilise uniquement les sacs roses pour mes ordures ménagères résiduelles (tous les autres sacs sont refusés à la collecte).
- Je ferme correctement mon sac avec le lien pour éviter que le contenu ne se déverse sur la voie publique.
- Je dépose mon sac la veille du ramassage bien visible.
- Je ne mélange pas les sacs roses avec les sacs jaunes.
- Je ne dispose pas mes sacs roses dans le bac biodéchets.
- Je récupère ma dotation de sacs auprès de la mairie de mon domicile.
- Je dépose uniquement les déchets non recyclables et non compostables dans les sacs roses.
- Les sacs présentant des erreurs de tri seront refusés.



UN DOUTE, UN CONSEIL ?  
CONTACTEZ LE SYCTOM  
**AU 03 86 37 26 99**



# DÉCHETTERIE

***Vous pouvez déposer les déchets suivants :***



**BOIS**

Cagettes, palettes, planches, poutres, contreplaqués...



**CARTONS**

Cartons propres, **vidés et dépliés**



**DÉBLAIS / GRAVATS**

Cailloux, pierres, tuiles, parpaings, briques, sanitaires, carrelages...



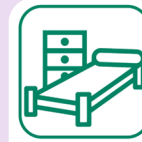
**DÉCHETS VERTS**

Branchages, tailles, tontes, feuilles, paille...



**MÉTAUX**

Objets métalliques, grillage, cadres de vélo...



**MOBILIER**

Meubles, literie, mobilier de jardin, couettes et oreillers



**PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE**

Carreaux de plâtre, placoplâtre...



**TOUT-VENANT INCINÉRABLE**

Objets plastique, polystyrène, parquets, papiers peints...



**TOUT-VENANT NON-INCINÉRABLE**

Portes, fenêtres vitrées, isolants thermiques, miroirs...



**DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)**

Peintures, vernis, solvants, acides, bases, combustibles...



**DEEE**

Petits appareils électriques, téléviseurs, réfrigérateurs, radiateurs...



**JOURNAUX / REVUES**

Journaux, livres, revues...



**RADIOGRAPHIES**

Toutes les radiographies argentiques (sans enveloppe, papier, ni CD)



**TEXTILES CHAUSSURES**

Linge de maison, textiles d'habillement, chaussures, maroquinerie



**BATTERIES**



**CARTOUCHES ENCRE**



**HUILES DE FRITURES**



**HUILES DE VIDANGE**



**LAMPES**



**PILES ET ACCUMULATEURS**



**VERRES**



**Un doute ? N'hésitez pas à demander au gardien qui saura où déposer votre déchet.**

# DÉCHETTERIE - POUR UN TRI RÉUSSI

## HORAIRES D'OUVERTURE DE VOS DÉCHETTERIES

HIVER d'octobre à avril	Déchetterie	Adresse	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	Chantenay-Saint-Imbert	Lieu-dit Mussy	Fermée	08h30-12h00/ 13h30-16h30	08h30-12h00/ 13h30-16h30	Fermée	Fermée / 13h30-16h30	08h30-12h00/ 13h30-16h30
	Magny-Cours	Lieu-dit La Folie	Fermée	08h30-12h00/ 13h30-16h30	08h30-12h00/ 13h30-16h30	08h30-12h00/ 13h30-16h30	08h30-12h00/ 13h30-16h30	08h30-12h00/ 13h30-16h30

ÉTÉ de mai à septembre	Déchetterie	Adresse	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	Chantenay-Saint-Imbert	Lieu-dit Mussy	Fermée	08h30-12h00/ 13h30-17h00	08h30-12h00/ 13h30-17h00	Fermée	08h30-12h00/ 13h30-17h00	08h30-12h00/ 13h30-17h00
	Magny-Cours	Lieu-dit La Folie	Fermée	08h30-12h00/ 13h30-17h00	08h30-12h00/ 13h30-17h00	08h30-12h00/ 13h30-17h00	08h30-12h00/ 13h30-17h00	08h30-12h00/ 13h30-17h00

**Non !**

### DÉCHETS REFUSÉS

Amiante et fibrociment, biodéchets, bouteilles de gaz, cadavres d'animaux, déchets d'activité de soins, déchets explosifs et/ou radioactifs, extincteurs, ordures ménagères, pneumatiques, terre polluée, véhicules hors d'usage...

### MODALITÉS D'ACCÈS

**PARTICULIERS** : accès gratuit dans la limite de 24 passages par an sur présentation du pass' déchetterie.

**PROFESSIONNELS** : accès payant dès le 1<sup>er</sup> passage sur présentation du pass' déchetterie (gratuité pour la ferraille, les DEEE, le mobilier).



### CONSEILS ET INFOS PRATIQUES

- Pour gagner du temps, je trie tous les déchets selon leur catégorie, avant de les amener en déchetterie.
- Je protège mon chargement quand je me rends à la déchetterie (bâchage des remorques).
- Je n'oublie pas mon pass' déchetterie (à récupérer en mairie).
- **La récupération d'objets est interdite.**
- Sur site, je respecte la vitesse et les autres usagers.
- Je respecte les consignes données par le gardien.
- Je demande au gardien en cas de doute.



# INFOS UTILES

## Comment connaître les jours de collecte pour les ordures ménagères résiduelles, les emballages et les biodéchets ?



Un calendrier de collecte est remis chaque année à chaque foyer. Le calendrier pour votre commune est également téléchargeable sur notre site internet : [www.syctomsaintpierre.fr](http://www.syctomsaintpierre.fr)

## Où se trouve les déchetteries de mon territoire ?

↳ Déchetterie de Chantenay-Saint-Imbert :

Lieu-dit Mussy : 06 60 92 21 28

↳ Déchetterie de Magny-Cours :

Lieu-dit La Folie : 06 60 92 21 14



## Où déposer mon verre ?

56 conteneurs à verre sont à votre disposition. Ils sont répartis sur tout le territoire des 18 communes du SYCTOM. Vous pouvez contacter la mairie de votre domicile ou le SYCTOM pour connaître l'emplacement du conteneur à verre le plus proche de chez vous.



## Où récupérer mes sacs roses et jaunes ?

Je récupère ma dotation de sacs roses et jaunes auprès de la mairie de mon domicile. Des distributions annuelles sont organisées par la plupart des communes.

Les sacs roses et jaunes vous sont remis gratuitement, selon le nombre de personnes vivant au foyer.



## Collecte payante des encombrants à domicile :

Le SYCTOM propose une collecte payante des encombrants à domicile. Contactez le SYCTOM pour tout renseignement.



## Vente de sacs et conteneurs par le SYCTOM :

Pour faciliter le stockage de vos déchets, le SYCTOM propose à la vente des sacs compostables pour la collecte des biodéchets ainsi que des conteneurs normalisés pour la collecte des sacs roses et jaunes. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le SYCTOM au 03 86 37 26 99.



## Pour en savoir un peu plus sur le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier :



- ◆ Un territoire de 18 communes -13 700 habitants.
- ◆ 14 agents en charge des différentes missions.
- ◆ 1 ambassadrice du tri et de prévention à votre disposition pour vous aider dans votre geste de tri.
- ◆ 5 bennes à ordures ménagères et 1 camion ampliroll.
- ◆ 2 déchetteries à votre disposition.
- ◆ Les emballages et papiers, les biodéchets et les ordures ménagères résiduelles sont collectés en porte à porte.
- ◆ 140 000 km parcourus par an par nos équipes.
- ◆ C'est aussi la collecte et le traitement de plus de 6 000 tonnes de déchets par an (soit ~ 450 kg/habitant en 2021).
- ◆ La valorisation de plus de 60 % de vos déchets.

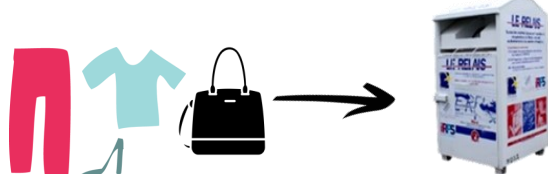
LE MEILLEUR DÉCHETS, C'EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS !



# INFOS UTILES

## TEXTILE USAGÉ

Aujourd'hui, tous les vêtements que vous ne portez plus, peuvent bénéficier d'une seconde vie. Vous pouvez les déposer dans l'un des conteneurs du Relais ou les donner directement à une association.



Que puis-je déposer dans les conteneurs textiles ?

- les vêtements
- les chaussures
- le linge de maison
- la maroquinerie (sac à main, ceinture)

Quelles sont les consignes ?

- Déposer les textiles dans des sacs fermés.
- Donner des vêtements propres et secs.
- Attacher les chaussures par paire.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre.

Que deviennent les vêtements déposés ?

Les textiles sont acheminés sur le centre de tri du Lien de Langeron, où ils seront triés pour être réutilisés ou recyclés selon leurs états. Les textiles en bon état sont revendus à bas prix ou donnés aux personnes en difficulté. Lorsque les textiles ne sont pas réutilisables, ils sont valorisés : en nouveaux vêtements, en panneaux isolants (utilisés dans la construction) ou même en chiffons d'essuyage pour l'industrie.



Avant de jeter un objet, pensez aux dons entre particuliers, aux associations ou en recyclerie,...



## DÉCHETS TOXIQUES EN DÉCHETTERIE



Ce sont principalement des déchets issus de produits d'entretien, de bricolage et de jardinage pour les ménages. Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, vos déchets chimiques doivent être déposés en déchetterie dans leur contenant d'origine ou veillez identifier vos produits en collant une étiquette sur leur emballage.



## LES PILES



Chaque français utilise en moyenne 21 piles ou petites batteries par an. Pourtant, seules 40 % des piles usagées sont à ce jour recyclées.

En plus de leur caractère polluant si elles sont jetées dans la nature, les piles contiennent des métaux rares qui peuvent être recyclés si les piles sont triées et rapportées dans un point de collecte (déchetterie, supermarché, mairie, etc.).



Pour les limiter et faire des économies, pensez aux piles rechargeables.

## LES AMPOULES ET LES NÉONS



Lorsqu'une lampe porte le symbole « poubelle barrée », cela signifie qu'elle ne doit pas être jetée, mais déposée dans un point de collecte (déchetterie, supermarché, mairie, etc.) afin d'être collectée et traitée séparément.

Plus de 90 % des matériaux constitutifs des lampes sont recyclables : terres rares, métaux et verre peuvent ainsi avoir une seconde vie. D'autres composants subissent des traitements appropriés, comme le mercure qui est neutralisé pour empêcher son rejet dans l'environnement.



# ABÉCÉDAIRE DES DÉCHETS

Acide	D
Aérosol ménager non vide	D
Aérosol ménager vide	E
Aérosol toxique	D
Ampoule à filament	O
Ampoule basse consommation	D
Appareil électroménager	D
Balayures	O
Barquette aluminium	E
Barquette plastique	E
Barquette polystyrène	E
Batterie de voiture	D
Berlingot d'eau de javel	E
Bidon de lessive	E
Bidon de pétrole	D
Bidon d'huile de vidange vide	D
Bocal en verre	V
Bois	D
Boîte à œufs en carton, plastique	E
Boîte de camembert carton, bois	E
Boîte de conserve	E
Bombe de peinture	D
Bombe mousse à raser	E
Bouchon plastique (sur la bouteille)	E
Bouteille d'hélium	M
Bouteille de gaz	M
Bouteille d'eau de javel	E

Bouteille d'huile en plastique	E
Bouteille d'huile en verre	V
Bouteille en verre	V
Bouteille plastique	E
Bouteille produits toxiques	D
Branchages	D
Brique alimentaire	E
Brosse à dents	O
Cagette bois ou carton	D
Cahier	E
Canapé	D M
Canette métal	E
Caoutchouc	D
Carrelage	D
Carton alimentaire souillé	B
Carton non imprimé	D
Carton souple d'emballage	E
Cartouche d'encre	D M
CD/DVD	O
Cendres	D O
Chargeur d'appareil électrique	D
Chaussures	D Pr
Chiffon	D O
Classeur	O
Clef USB	D
Conserve métal	E
Coquille d'œufs, de moules, d'huîtres, de noix...	B

Coton	O
Coton tige	O
Couche-culotte	O
Courrier	E
Couvercle métallique bocal	E
Cubitainer en plastique	E
DASRI (1)	Ph
Déboucheur évier	D
Dosette de café plastique et métallique	O
Écran	D M
Électroménager	D M
Emballage souple métallique	E
Enveloppe (tous types)	E
Epluchures fruits et légumes	B
Éponge	O
Essuie-tout à usage alimentaire	B O
Extincteur	M
Faïence, porcelaine	D O
Fenêtre	D
Ferraille	D
Feuilles mortes	D
Fibro-ciment	M
Film plastique	E
Filtre à café	B
Filtre à huile/gasoil	D
Flacon de parfum en verre	V
Flacon plastique	E

B	Biodéchets
D	Déchetterie
E	Sac jaune
M	Magasin, point de vente
O	Sac rose
Ph	Pharmacie
Pr	Point relais
V	Verre

AVEC   
**GOUPITRI**  
**LE TRI**  
**SE SIMPLIFIE.** 

(1) DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques infectieux



Encore un doute, j'appelle le SYCTOM au **03 86 37 26 99**.

# ABÉCÉDAIRE DES DÉCHETS

Gants	O
Gazon (tonte de)	D
Gel douche	E
Gobelet en plastique	E
Godet de jardin en plastique	D
Gravats	D
Grillage/métal	D
Gros carton	D
Herbe	D
Herbicide/pesticide	D
Huile de friture	D
Huile de vidange	D
Jouet	D
Journal	E
Laine de verre	D
Lave-vaisselle	D M
LED	D M
Légume	B
Lessive (flacon)	E
Linge de maison	D Pr
Lingette/mouchoir	O
Litière pour animaux	O
Livre	E D
Machine à laver	D M
Magazine/revue	E D
Maquillage (plein)	O
Maquillage (boîte vide)	E

Marc de café	B
Maroquinerie	D Pr
Masque	O
Matelas	D M
Médicament (carton vide, notice)	E
Médicament non consommé	Ph
Megot et cendre de cigarette	O
Meuble, literie	D M
Miroir, vitre	D
Moquette	D
Mouchoir en papier	O B
Néon	D M
Objet en terre cuite	D
Ordinateur	D M
Outillage	D M
Pain	B
Papier absorbant	B O
Papier alimentaire	O
Papier aluminium	E
Papier cadeau	O
Papier déchiqueté	D B
Papier d'écriture	E
Papier gras ou sale	E
Papier-peint	D O
Paquet de cigarettes	E
Parpaing	D
Pile et accumulateur	D M

Piscine et produit de piscine	D
Plante (de la maison)	B
Plâtre	D
Plaquette médicaments (vide)	E
Pneu	M
Poêle, casserole	D
Polystyrène	D
Porcelaine	D
Porte, fenêtre	D
Pot ayant contenu des produits dangereux	D
Pot de confiture	V
Pot de crème	E
Pot de glace	E
Pot de fleurs en plastique	D O
Pot peinture	D
Pot de yaourt	E
Pot en verre	V
Poterie	D
Produit chimique	D
Protections intimes (préservatif, tampons, serviettes)	O
Prospectus	E
Radiateur	D
Radiographie	D
Rasoir jetable	O
Recharge (de lessive, de javel)	E
Réfrigérateur	D M

Reste de repas	B
Rouleau de papier toilette vide	E
Sac aspirateur	O
Sac plastique	E
Sachet de thé, tisane	B
Sèche-cheveux	D M
Seringue	Ph
Serviette papier	B
Solvant	D
Sommier	D M
Stylo	D O
Suremballage carton	E
Suremballage en plastique	E
Taille de végétaux	D
Téléphone portable	D M
Téléviseur	D M
Tringle	D
Tube de dentifrice	E
Tuyau d'arrosage	D
Ustensile de cuisine	D O
Vaisselle	D O
Vaisselle plastique et carton	E
Vélo, cycle	D
Vernis	D
Verre de table cassé	O
Vêtement	D Pr
Vitre	D
Volet	D

Encore un doute, j'appelle le SYCTOM au **03 86 37 26 99**.



## SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier

9 rue de Maison Rouge  
58240 LANGERON  
03 86 37 26 99

syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr  
<http://syctomsaintpierre.fr>

facebook

Suivez l'actualité du SYCTOM  
sur notre page facebook

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi :  
de 08h30 à 12h et de 14h à 16h30

Date de publication : novembre 2022

Conception Graphique : Studio Bikinitheorie  
Coordination : SIEEEN  
Imprimeur : Imprimerie SAVIARD



## LE TRI EST SIMPLIFIÉ DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022 SUR TOUT LE TERRITOIRE DU SYCTOM DE SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER !

L'ensemble de vos emballages plastique (cuisine et salle de bains),  
vont désormais dans **votre sac jaune**.

**Goupitri**, notre renard malicieux, vous guidera dans votre tri pour  
appliquer ces consignes simplifiées, ce qui permettra de réduire  
nettement le poids de votre poubelle rose.

### Pensez « **Emballage plastique = sac jaune** »

Pot de yaourt, de crème fraîche, film plastique, barquette de viande/  
charcuterie/poisson, boîte de cacao en poudre, paquet de chips, pot  
de glace en plastique, sachet alimentaire, boîte de lessive, berlingot  
adouçissant/javel/lessive... sont destinés à être recyclés et à être jetés  
dans le sac jaune !

### Suivez les aventures de Goupitri et ses conseils !

Des questions ? Des doutes ?

Contactez votre ambassadeur du tri au 03 86 37 26 99

Plus d'infos sur : [www.goupitri.fr/](http://www.goupitri.fr/) **facebook** Goupitri



**Tous les emballages  
et les papiers se trient.**